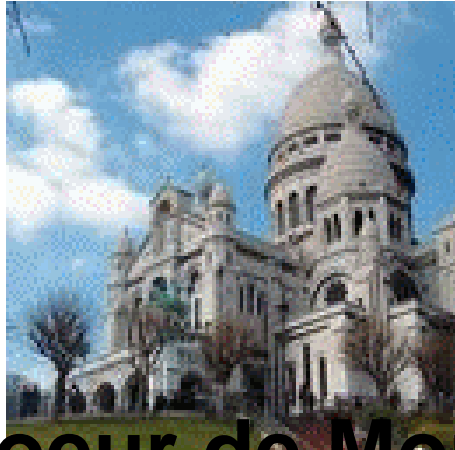


<http://www.pelerinagesdefrance.fr/Sacre-Coeur-de-Montmartre-pour-le-Jubile-de-la-Misericorde>



# Sacré-Coeur de Montmartre pour le Jubilé de la Miséricorde

- Pèlerinages au Sacré-Coeur - Paris -



Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2016

---

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

---

## **Pèlerinages au Sacré-Coeur de Montmartre Octobre et novembre 2016 pour le Jubilé de la Miséricorde**

Les malheurs du temps présent ne sont pas ceux de 1870, mais ils requièrent, tout autant qu'en cette douloureuse période, que tous les baptisés se tournent vers le Christ Rédempteur et Son Sacré-Coeur.

Les pèlerinages encore à venir au Sacré-Coeur de Montmartre à Paris pour le Jubilé de la Miséricorde sont les suivants :

" **Dimanche 16 octobre, fête de la Dédicace de la basilique (16 octobre 1919) : Jubilé des bienfaiteurs**

" **Jeudi 20 octobre : pèlerinage jubilaire de Digne**

" **Samedi 22 octobre à 10h : démarche jubilaire de la paroisse Notre-Dame des Apôtres d'Amiens**

" **Mercredi 2 novembre : démarche d'Indulgence pour les défunts**

" **Vendredi 11 novembre de 14h à 18h : Jubilé diocésain de la Miséricorde avec les personnes handicapées, sur le thème : Jubilez ! Venez goûter à la joie d'être aimé !**

**Contact : Service handicap - Vicariat Enfance Adolescence 01 78 91 91 49 - [bbourdel@diocese-paris.net](mailto:bbourdel@diocese-paris.net) - [www.handicap.catechese-paris.com](http://www.handicap.catechese-paris.com) - Pastorale des Personnes Handicapées - [sgravereau@diocese-paris.net](mailto:sgravereau@diocese-paris.net) - [www.paris.catholique.fr/handicaps](http://www.paris.catholique.fr/handicaps)**

" **Dimanche 13 novembre : fermeture de la Porte de la Miséricorde**

" **Dimanche 20 novembre, solennité du Christ, Roi de l'univers : conclusion du Jubilé de la Miséricorde**

Livret du parcours jubilaire

Voir le fichier ci-dessous

Informations

pelerinages@sacrecoeurdemontmartre.fr

Sainte Marguerite-Marie Alacoque

Visitandine à Paray-le-Monial ( 1690), Fête le 17 octobre

« Elle est née, le 22 juillet 1647, en Bourgogne Elle devient orpheline alors qu'elle a douze ans et ses tantes qui gèrent la famille font d'elle un véritable souffre-douleur. A 24 ans, elle peut enfin réaliser sa vocation : répondre à l'amour intense de Dieu.

<dl class='spip\_document\_1253 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;width:200px;'>

Les grâces mystiques qui accompagnent ses épreuves culminent en 1673 dans plusieurs visions du Christ : Voici le coeur qui a tant aimé les hommes jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. Guidée par le Saint jésuite Claude de La Colombière, elle parviendra à promouvoir le culte du Sacré-Coeur d'abord dans son monastère de la Visitation, puis dans toute l'Église Catholique latine. Elle meurt le 16 octobre 1690.

Béatifiée d'abord par l'opinion populaire à cause de tous les miracles obtenus par son intercession, les pressions jansénistes puis la Révolution retarderont sa béatification jusqu'en 1864 puis sa canonisation en 1920. Les foules continuent d'affluer à Paray le Monial. Plusieurs Papes ont souligné l'importance de son message : l'immensité de l'Amour de Dieu révélé dans un coeur d'homme, et proposé à tous.

Mémoire de sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge. Entrée à vingt-quatre ans au monastère de la Visitation à Paray-le-Monial en Bourgogne, elle avança de manière admirable sur le chemin de la perfection. Pourvue de dons mystiques, elle se préoccupa avant tout de la dévotion envers le Sacré-Coeur de Jésus, et fit beaucoup pour promouvoir son culte dans l'Église. Elle mourut le 17 octobre 1690. »

Martyrologe romain

« En vous oubliant de vous-même, vous le posséderez. En vous abandonnant à lui, il vous possédera. Allez donc, pleine de foi et d'une amoureuse confiance, vous livrer à la merci de sa Providence, pour lui être un fonds qu'il puisse cultiver à son gré et sans résistance de votre part, demeurant dans une humble et paisible adhérence à son bon plaisir. »

Lettre à une religieuse

Histoire du Voeu

« Le voeu de construire une Eglise consacrée au Coeur du Christ a été pris « en réparation » (c'est-à-dire en pénitence pour les infidélités et les péchés commis) car pour eux, les malheurs de la France proviennent de causes spirituelles plutôt que politiques.

<dl class='spip\_document\_1255 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;width:200px;'>



Fin 1872 : Le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, approuve ce voeu et choisit Montmartre.

Fin 1873 : Il obtient de l'Assemblée Nationale une loi qui déclare d'utilité publique la Basilique, permettant ainsi que le terrain soit affecté à la construction d'une église.

A cette époque, la construction d'une Basilique dédiée au Coeur du Christ contraste avec la série de Basiliques dédiées à Marie construites durant la même période : Lourdes, Notre-Dame de Fourvière à Lyon, Notre-Dame de la Garde à Marseille...

Les travaux sont financés par des collectes de dons dans la France entière - souvent des offrandes modestes - dont les noms des donateurs sont gravés dans la pierre.

Le 16 octobre 1919 eut lieu la consécration de la basilique par le Cardinal AMETTE, archevêque de Paris, et sous la présidence du Cardinal VICO, légat du Pape Benoît XV. »

Le Voeu National projeté, puis émis en 1870

« Fin novembre 1870, M. Beluze, membre du Conseil général des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Lyon, écrit à Adolphe Baudon (1819-1888), président général de ces Conférences, pour l'informer du Voeu des Lyonnais et lui suggérer un Voeu semblable pour Paris. Ce dernier propose une campagne à l'Univers, le journal de Louis Veuillot (1813-1883), qui dès le 13 décembre lance la suggestion d'une construction sur la butte Montmartre.

Début décembre, M. Baudon écrit à son tour à son bras droit Alexandre Félix Legentil (1821-1889), membre du Conseil général de cette même Société, et réfugié à Poitiers du fait de la guerre, pour lui en soumettre l'idée, proposant que la nouvelle église soit dédiée à la Vierge. Celui-ci accueille la proposition avec enthousiasme, mais suggère à son président que le sanctuaire soit dédié au Sacré-Coeur. Ce dernier, ainsi que les autres membres du Conseil général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, se montrent réticents à ce changement de vocable, craignant que - la dévotion au Sacré-Coeur n'étant pas encore assez répandue dans les habitudes de piété des Français - il soit difficile de réunir les fonds nécessaires à l'érection de ce nouveau sanctuaire.

Le 8 décembre 1870, Alexandre Félix Legentil, qui a pris entre-temps connaissance de l'opuscule du Père de Boylesve, fait part à ce dernier du courrier récemment reçu :

« Mon Révérend Père, Il y a quelques jours, je reçus de M. Baudon, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, une lettre où je remarquais ce passage :

« M. Beluze (fondateur du Cercle catholique du Luxembourg), en m'annonçant que Lyon avait fait le voeu de rebâtir Notre-Dame de Fourvière, dans le cas où la ville serait épargnée, proposerait un voeu analogue pour Paris. Qu'en pensez-vous ? Cela serait bien beau, mais bien difficile. Cependant, il ne manque pas d'églises à bâtir dans les quartiers annexés, et Notre-Dame de la Délivrance ne serait pas un titre vain, si on obtient cette délivrance. »

Je répondis sur-le-champ à M. Baudon, que j'accueillais avec grand plaisir cette idée, et que je souscrirais certainement, dans la mesure de mes ressources, à l'érection d'une telle église,... ou d'une église dédiée au

Sacré-Coeur.

Monsieur Baudon insiste sur le voeu de bâtir une église à Paris, soit sous le vocable du Sacré-Coeur, soit sous celui de Notre-Dame de la Délivrance, et il fait observer, avec raison, qu'il serait utile de créer une paroisse dans un des quartiers qui en manquent le plus, parce qu'on serait, par-là, plus sûr de l'appui de l'Archevêché, lequel est indispensable.

Quoi qu'il en soit, mon Révérend Père, l'idée, sauf les détails de réalisation, me paraît bonne : vu les circonstances présentes, il me semble urgent de la propager. J'y attache d'autant plus d'importance, qu'exilé moi-même de Paris, et désirant ardemment y rentrer, je soupire après la délivrance, et je dis bien haut qu'elle ne peut venir que d'un acte éclatant de la droite du Très-Haut.

D'après les conseils de mon excellent ami, M. Bain, je m'adresse à vous, en vous demandant vos conseils et votre appui pour propager l'idée que je viens d'exposer, et que je ne prétends pas avoir inventée. Vous verrez par quels moyens il est possible de provoquer des adhésions ou des souscriptions, parmi les exilés de Paris que vous pouvez atteindre au Mans, à Poitiers ou ailleurs, et aussi parmi les habitants de la province, car, en ce moment plus que jamais, la cause de Paris est la cause de la France. »

Lettre d'Alexandre Félix Legentil au Père de Boylesve, 8 décembre 1870

A la suite de ce courrier, Alexandre Félix Legentil - qui promet devant son confesseur le Père Gustave Argand S.J.(recteur du collège St-Joseph de Poitiers) de se dévouer à ce qu'il considère comme une oeuvre de réparation indispensable au salut de la France - rédige une première formule de Voeu au Sacré-Coeur (le « Voeu de Poitiers »), qui a en vue la délivrance de Paris. Il la montre à Mgr Pie, évêque de Poitiers, et lui demande l'autorisation de la propager. L'évêque refuse d'engager sa propre responsabilité sur ce projet destiné à la capitale, mais laisse libre M. Legentil d'agir comme il le désire. Aussitôt, celui-ci fait imprimer le texte du Voeu - nous sommes alors fin décembre - Voeu qu'il diffuse largement en France, et jusqu'en Suisse.

La Commune a eu lieu entre 18 mars et 28 mai 1871 et donc Mr Legentil n'a pas pu avoir connaissance de ces événements en émettant son Voeu. »

Le texte du Voeu placé dans la Basilique

« En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore.

En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint Siège, et contre la personne sacrée du vicaire de Jésus Christ.

Nous nous humilions devant Dieu, et réunissant dans notre amour l'Eglise et notre patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré Coeur de Notre Seigneur Jésus Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls délivrer le Souverain Pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France nous promettons de contribuer à l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré Coeur de Jésus. »

Le Comité de l'Ruvre en 1872 puis le vote à l'Assemblée en 1873 poursuivent l'idée de 1870 devenue « Voeu National » et non seulement parisien »

Site à consulter

[Sacré Coeur Montmartre Jubilé de la Miséricorde](#)

[Sacré Coeur Montmartre pèlerinages](#)

[Sacré Coeur Montmartre histoire](#)